



COMPTE RENDU Soirée Débat PPE Centrale Supélec



1/ Présentation de l'initiative

Organisateur(s) : étudiants du Mastère Spécialisé Management des Marchés de l'Énergie, de l'école Centrale Supélec (Rédacteurs du CR : Romain Glaudin et Pierre-Yves Claverie)

Intitulé de l'évènement : Débat PPE - Centrale Supélec / Cegos

Date et Lieu : mercredi 6 juin 2017 de 18h à 21h

Forme de l'initiative : ateliers en petits groupes et mise en commun

"Les idées, remarques et opinions exprimées dans ce compte-rendu sont le reflet des échanges qui ont eu lieu le soir de la soirée débat et ne sont aucunement liées à CentraleSupélec. Elles émanent du panel de participants présents le soir de cet échange."

2/ Déroulement

Nous avons présenté le principe du débat public en plénière et fournis le kit PPE à tous les participants. Nous avons également diffusé la vidéo de présentation de la Commission. Le questionnaire a lui aussi été distribué. Nous en avons récupéré plusieurs et vous partageons les scans en PJ de notre mail.

Pour commencer, deux des étudiants organisateurs ont pris la parole au début de la soirée pour présenter le concept du débat public et organiser une session d'ice-breaking (marshmallow challenge). Cette session nous a permis de créer une cohésion entre les différents participants en leur donnant un but commun, alors qu'ils ne se connaissaient pas à leur arrivée. Cela nous a permis de fluidifier et de dynamiser les échanges pendant les ateliers du débat.

Les participants ont ensuite défini ensemble les cinq thèmes qu'ils souhaitaient étudier autour de la question "Production centralisée vs. locale". Tout le monde a ensuite été réparti équitablement dans les cinq ateliers thématiques. Chaque atelier était accompagné par un étudiant animateur, et avait de dynamiser les échanges (brainstorming, tour de table sur un point précis...) pour aboutir à des propositions d'actions élaborées par les participants. L'objectif étant de laisser au maximum la parole aux participants, venus pour exprimer et échanger sur leurs idées, remarques et opinions.

Ces ateliers étaient soumis à deux règles :

- Pas de "non", pas de "mais", que des "oui et..."
- La loi de la mobilité ou loi des deux pieds : si vous n'êtes ni en train d'apprendre, ni de contribuer, passez à autre chose !

A la fin des ateliers (1 heure), tous les participants ont été regroupés en plénière pour une restitution des travaux de groupes, chaque groupe l'un après l'autre. Ceci a donné lieu à des échanges de qualité entre les rapporteurs et les personnes de l'audience qui n'avaient pas forcément pu participer à cet atelier (la restitution a duré 40 minutes).

Sur les 71 personnes inscrites, 50 sont finalement venues, ce qui est à notre sens un excellent taux de transformation ! Les participants étaient très majoritairement des employés d'entreprises de l'énergie diverses, allant des acteurs historiques et leader jusqu'aux nouveaux métiers du secteur.

Nous avons trois salles à disposition, avec un paperboard et des chaises disposés autour pour chacun des 5 ateliers. Pour les moments en plénière, les participants étaient tous assis dans la plus grande des salles. Nous avons également un rétroprojecteur dans cette pièce pour la diffusion de notre PowerPoint de présentation ainsi que les outils du débat.

Tous les participants se sont exprimés oralement lors des ateliers. Et en plénière pour la restitution, les échanges du rapporteur avec le public ont été très nombreux. Nous avons également permis en amont de l'évènement aux gens de partager leurs idées, ce que deux personnes ont fait. Nous avons également soumis par mail les CR de chaque atelier aux participants après l'évènement pour correction et ajout de détails complémentaires.

Nous avons reçu beaucoup de remerciements et de félicitations de la part des participants qui se sont avoués au départ, intimidés par le format de la soirée, mais finalement convaincus de l'idée du forum ouvert ! Un article de presse est en cours de rédaction, avec notamment le recueil du témoignage des organisateurs ainsi que de quelques-uns des participants.

Joindre les documents de communication, flyers, invitations, revue de presse, photographies, enregistrements audio ou vidéo de l'événement

Plaquette descriptive : <https://debatppecs.files.wordpress.com/2018/05/plaquette-mme.pdf>

Affiche événement : <https://debatppecs.files.wordpress.com/2018/05/affiche-mme1.pdf>

Mail d'annonce de l'événement pour recrutement des participants :

<https://drive.google.com/open?id=1xw6OHO2jorHXQblce1fui8jUXsXoop->

Photos de la soirée :

https://drive.google.com/open?id=1wAL36W8DL6EJU5mATXPbI_jwkuPtHySY

Article de presse – ASSAS Environnement :

<https://www.facebook.com/notes/assas-environnement/quand-les-%C3%A9tudiants-remettent-le-d%C3%A9bat-public-au-centre-de-la-transition-%C3%A9nerg%C3%A9t/2138515599712942/>

Article – site officiel du Débat Public CNDP :

<https://ppe.debatpublic.fr/reunion-publique-ppe-6-juin-a-centrale-supelec>

Lien sur lequel on peut trouver des informations sur l'évènement

<https://debatppecs.wordpress.com/>

3/ Contenu des échanges

Les débats se sont déroulés dans des ateliers définis en plénière avec les participants au début de l'événement. Les cinq thèmes explicités ci-après ont ainsi été proposés par des participants avant d'être débattus en groupe de 4 à une dizaine de personnes. Les idées détaillées sont le fruit des échanges entre les participants, qui sont arrivés ensemble à se mettre d'accord sur des propositions d'actions. Tout le monde a pu participer et nous avons noté un respect mutuel de la part de tous, ce qui a favorisé la parole de chacun. Nous considérons donc que ce contenu reflète l'état d'esprit de la majorité des participants présents au débat.

Il y a eu des interventions marquantes lors de la session de restitution. Nous avons au maximum laissé les participants assurer eux-mêmes la restitution orale de leur dernier groupe de travail. Les présentations ont toutes provoqué des approfondissements au travers de questions ou d'idées supplémentaires à chaque restitution. Les personnes ont ainsi pu se mobiliser grâce au forum ouvert, et surtout critiques et force de proposition dans leur réflexion.

Atelier 1 - Comment assurer une implication des acteurs de territoire (citoyens, collectivités...) dans la transition énergétique ?

Atelier 2 - Comment assurer une évolution des réseaux et des mécanismes d'incitation dans le cadre de la transition énergétique et pour défendre quels principes ?

Atelier 3 - Comment le stockage peut favoriser l'évolution de notre mix énergétique et pourquoi est-il nécessaire à la transition énergétique ?

Atelier 4 - Comment peut-on faciliter et mesurer l'avancement de la transition énergétique pour rester objectif ?

Atelier 5 - Maîtrise de la demande et impact sociaux

Atelier 1 - Comment assurer une implication des acteurs de territoire (citoyens, collectivités...) dans la transition énergétique ?

1/ Eléments de contexte :

L'appropriation citoyenne et locale des projets est un facteur essentiel pour la réussite de la transition énergétique. Les énergies renouvelables sont un levier pour développer un modèle décentralisé, offrant un rééquilibrage entre les territoires et des réponses concrètes aux attentes des citoyens en matière d'emploi, de santé et d'accès à l'énergie. Aujourd'hui, les citoyens, comme les collectivités, sont, de différentes manières, acteurs de la transition énergétique, en impulsant ou en participant à des projets collectifs locaux d'énergies renouvelables, en consommant de l'énergie verte et en économisant l'énergie.

Cependant, s'il est certain que la transition énergétique ne se fera qu'avec la participation active des acteurs territoriaux, leur implication est encore aujourd'hui trop faible et il est nécessaire d'accélérer les mesures pour l'augmenter. Par comparaison, en Allemagne, près de la moitié de la capacité installée des énergies renouvelables électriques depuis 2000 appartient à des personnes privées. Au Danemark, des coopératives énergétiques existent depuis 1980, et la loi impose l'ouverture du capital des parcs éoliens aux riverains.

Par ailleurs, on constate de plus en plus de difficultés à l'acceptabilité des projets ENR en développement. Et le fait d'associer les acteurs des territoires dans ces projets (en tant que pilote ou a minima en les y associant) permettra d'en faciliter l'acceptabilité sociale et environnementale, tout en étant un vecteur de développement local. Le tout contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux en termes de capacités installées (40% de production électrique ENR en 2030).

2/ Propositions :

- Augmenter et soutenir les actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'implication des acteurs territoriaux dans la transition énergétique afin d'atteindre, comme le préconise le Collectif pour l'Énergie Citoyenne, un objectif de 15 % des énergies renouvelables portées directement par les citoyens et les collectivités à l'horizon 2030.
- Favoriser le développement des moyens de production ENR « participatifs », impliquant les citoyens et acteurs territoriaux. Pour cela, il sera nécessaire d'adapter le cadre légal des dispositifs de soutien aux énergies renouvelables à la spécificité des projets citoyens et participatifs :
 - facilitation des circuits courts de l'énergie (autoconsommation, gestion de l'obligation d'achat et traçabilité des EnR) ;
 - dérogation des petites et moyennes installations aux appels d'offres ;
 - généralisation du bonus d'investissement participatif à tous les dispositifs de soutien ;
 - régionalisation des tarifs d'achat pour le solaire ;
 - renforcement des solutions d'accompagnement et de financement (EnerciT, exemptions à l'OPTF)...

Atelier 2 –

Comment assurer une évolution des réseaux et des mécanismes d'incitation dans le cadre de la transition énergétique et pour défendre quels principes ?

1/ Eléments de contexte :

Le réseau actuel a été développé autour d'outils de production centralisés. Insérer des énergies renouvelables, c'est faire évoluer cette organisation et s'orienter vers une production plus décentralisée, avec des sources aux caractéristiques différentes dont il faut adapter la compatibilité. Une réorganisation des réseaux implique premièrement une extension des systèmes d'informations temps réel (mesures, transmissions, traitements et commandes) pour permettre de gérer des nouveaux comportements et situations, y compris les situations de crise. D'autre part, cette réorganisation implique de repenser une architecture optimale du réseau pour garantir, dans ces nouvelles conditions, la continuité du service en tous points du réseau. Il s'agit de l'égalité d'accès à cette énergie pour tous les citoyens. Enfin, la question de la gouvernance nous apparaît primordiale, car l'entrée de nouveaux acteurs sur ces métiers impactera les acteurs présents aujourd'hui et les marchés plus globalement.

Jusqu'à présent, les décisions politiques sur l'énergie ont tendu à maintenir un principe d'égalité d'accès à l'énergie, quelle que soit la localisation des consommateurs par rapport au réseau. Par le principe de péréquation tarifaire, l'électricité et les taxes d'utilisation du réseau sont les mêmes pour tout client, quelle que soit sa localisation (dont les zones isolées et mal desservies) et ses habitudes de consommation. Faire évoluer les mécanismes d'incitations pour encourager les citoyens à s'engager dans la production décentralisée à partir d'EnR, c'est aussi remettre en question les principes d'égalité symbolisés par la péréquation tarifaire notamment. A ce titre, on peut penser aux dérives possibles à partir des concepts d'autoconsommation puis d'îlotage.

Ainsi, on voit que le développement et l'intégration des EnR implique de trouver une organisation qui optimise la complémentarité entre production centralisée et décentralisée. Cette réorganisation doit être accompagnée par un cadre réglementaire d'incitations qui doit veiller à ne pas générer de fortes inégalités entre les consommateurs.

2/ Propositions :

Principes d'équité et moyens d'incitation :

· **Ouvrir/Généraliser les financements participatifs pour un projet local à l'ensemble du territoire (obligatoire ou création d'incitations en ce sens).** Cela permettrait de réduire l'inégalité des ressources pour les EnR entre les territoires (vent, ensoleillement...). Par exemple, des habitants du nord de la France pourraient supporter des projets photovoltaïques dans le sud. Bien que ce type de mécanisme existe déjà, nous préconisons de généraliser cette pratique à l'échelle de l'ensemble des projets en France.

- **Identifier les nuisances occasionnées pour les riverains par le déploiement de sources de production EnR** dans leur périmètre. Et **créer des mécanismes de compensation** pour contrebalancer ces nuisances. Nous pensons que de tels mécanismes sont indispensables pour ne pas léser les habitants des zones à fort gisement. Par ailleurs, nous pensons que cela peut être un outil efficace pour améliorer l'acceptabilité de ces projets.

- **Réfléchir sur un tarif (ATR, taxes locales...) qui garantit l'équité.** Tous les habitants n'auront pas la possibilité de s'engager dans des projets EnR, ou habitent loin des zones à fort gisement. Nous pensons qu'il ne faut pas que ces disparités impactent négativement les personnes qui ne pourront pas investir dans les projets.

Organisation des réseaux :

- **Préserver le rôle de centralisation et de partage du réseau.** La gestion des réseaux électriques (transport et distribution) exige une gouvernance capable de préserver aussi bien le bon fonctionnement d'ensemble pour tous les citoyens, quelles que soient les sources raccordées, que la recherche et le développement devant accompagner l'évolution des techniques.

(NOTE – La croissance des ENR électriques décentralisées exige un contrôle actif en temps réel des réseaux aussi bien de distribution que de transport de l'électricité. Il s'agit d'une révolution indispensable qui doit être expliquée pour être acceptée et qui doit être planifiée en toute cohérence. Voir aussi Atelier 3 - Stockage)

- **Coordonner la structuration du réseau, tout en permettant à de nouveaux acteurs de pouvoir gérer des réseaux locaux (microgrids...), pour éviter une perte de contrôle.** Des cas d'usages tels que les projets d'autoconsommation collective pourraient être facilités si les acteurs impliqués ont la possibilité d'être les gestionnaires directs de ces réseaux, dans le respect des conditions imposées par la cohérence de fonctionnement de l'ensemble auquel ils sont raccordés.

- **Anticiper les besoins d'outils IT et de SI de gestion du réseau pour coordonner les comportements des différents acteurs sur le réseau.** Dans cette étape, il est indispensable d'expliquer au public le pourquoi des besoins et des dépenses associées afin d'éviter les incompréhensions, voire les rejets.

Atelier 3 - Comment le stockage peut favoriser l'évolution de notre mix énergétique et pourquoi est-il nécessaire à la transition énergétique ?

1/ Eléments de contexte :

Les énergies renouvelables se présentent comme le levier incontournable de la transition énergétique : des systèmes de production respectant la décarbonation du mix énergétique. Cependant, l'intermittence de ces systèmes, liée à la météorologie mais aussi à la période horaire pour le solaire, a rendu le développement de solutions de stockage de l'électricité incontournables. Le stockage permet en effet de lisser l'injection de la production dans les réseaux. Sans le développement de telles solutions, un des principaux recours susceptibles de faire coïncider l'offre et la demande en électricité serait de faire appel aux centrales de pointe (gaz, fioul) dont l'impact environnemental est négatif, notamment en termes d'émission de gaz à effet de serre.

S'il est certain que la transition énergétique se fera avec le développement du stockage d'électricité, la capacité installée sur le réseau, essentiellement sous forme de barrages hydroélectriques, est encore aujourd'hui trop faible et son développement en France aujourd'hui quasi inexistant. Il est donc nécessaire de mettre en place des actions pour favoriser le développement du stockage. Ainsi, les batteries, dont le prix a diminué de 80% entre 2010 et 2017, selon une étude du cabinet Bloomberg New Energy Finance, doivent pouvoir trouver place. Et de nouvelles STEP doivent pouvoir être créées.

2/ Propositions :

Systématiser les analyses du cycle de vie complet des systèmes de stockage

En effet, bien que les avantages de ces systèmes soient indéniables, le poids environnemental du développement du stockage est aujourd'hui trop peu considéré. Les métaux rares utilisés dans nos systèmes de stockages actuels représentent une menace trop peu connue (pollution à l'extraction et rareté de la ressource) et non encore maîtrisée.

Revoir le système de rémunération des capacités de stockage afin **d'accroître la dynamique d'investissements** des systèmes de stockage. Concernant les [stations de Transfert d'Énergie par Pompage \(STEP\)](#), système de stockage le moins cher et le plus développé aujourd'hui, le régime actuel ne permet pas de rentabiliser un nouvel investissement.

Faciliter juridiquement le grand projet de mise en œuvre de nouvelles STEP comme cela a été fait pour d'autres grands projets, tels que la création de l'itinéraire à Grand Gabarit en 2004. Cet itinéraire sert à transporter, de Langon à Blagnac, les pièces de l'A380 fabriquées à Hambourg et Saint-Nazaire, et assemblées dans l'atelier d'Airbus près de Toulouse.

Créer un système de rémunération pour les systèmes de flexibilité plus global (ex : l'allègement des démarches pour que le propriétaire d'une voiture électrique ait accès au marché de capacité)

Avec le développement de la voiture électrique, on entend de plus en plus parler du « véhicule to grid », soit l'utilisation de la voiture comme d'une batterie d'appoint sur le réseau. Quand elle ne roule pas, la voiture pourrait potentiellement se décharger sur le réseau électrique, afin de palier à

un écart offre-demande. Or, la batterie, étant à ce jour limitée à un nombre de cycles chargement-déchargement, ce type de mécanisme serait susceptible d'accélérer son vieillissement.

(NOTE – Cet aspect devient secondaire si la batterie reste propriété du constructeur automobile, et gérable collectivement. Ainsi, la participation à l'effort collectif de lissage du cycle quotidien de consommation pourrait être rémunéré. Cette rémunération pourrait alors être perçus par le constructeur. Par ailleurs, un consommateur qui achète un véhicule pour se déplacer, peut participer à cet effort sans préjudice pour son objectif grâce aux automatismes qui permettent de gérer intelligemment le stockage de l'énergie.)

Appropriation et implication citoyenne

Une possibilité envisagée serait de réserver une partie du capital de chacun des projets au citoyen, d'obliger le monteur de projets à faire appel à un financement citoyen. Ce nouveau mode de financement permettra notamment de développer le sentiment d'acceptabilité pour ces nouveaux systèmes. En complément de cela, un profond travail de communication doit être entrepris afin de dé-diaboliser ces nouveaux systèmes, et surtout d'en expliquer les raisons fondamentales, même si celles-ci sont techniques (voir NOTE), évitant ainsi de freiner les projets, comme on a pu le constater dans le cas de l'éolien ou même des compteurs Linky.

(NOTE – Le développement des ENR électriques décentralisées exige un contrôle actif en temps réel des réseaux aussi bien de transport de l'électricité que de distribution. Il s'agit d'une révolution indispensable qui doit être expliquée pour être acceptée. Voir aussi Atelier 2 - Organisation des réseaux et mécanismes incitatifs)

Atelier 4 - Comment peut-on faciliter et mesurer l'avancement de la transition énergétique pour rester objectif ?

1/ Eléments de contexte :

Devant la multiplication des communications des acteurs du débat public et les déclarations, il est difficile d'avoir un œil critique sur l'avancée réelle du secteur. Il nous paraît donc indispensable de mieux coordonner l'action au niveau national. Cela implique de donner une meilleure visibilité des avancées à l'échelle nationale, notamment en dotant les acteurs locaux d'outils d'aide à la décision pour les accompagner dans leur stratégie énergétique.

2/ Propositions :

Benchmark des mécanismes de suivi de la transition énergétique européens et mondiaux et REX de ceux que l'on utilise déjà (afin de statuer sur leur pertinence ou non) sur des critères :

- environnementaux (émission de gaz à effet de serre, biodiversité) ;
- économiques (pour les groupes privés, organismes publics mais aussi pour les particuliers) ;
- sociaux (impact territorial, facilitation d'insertion professionnelle...).

Clarification de la stratégie au niveau national

Définir les critères d'évaluation des moyens mis en place pour le suivi ou l'évolution dans le cadre de la transition énergétique

- Se donner un délai limite d'obtention des permis et de retour sur les démarches administratives. Cette démarche permettrait l'émergence de documents uniques comme pour l'éolien.
- Décliner les objectifs globaux en objectifs locaux pour que chacun puisse appréhender la transition énergétique à son niveau (national, régional, communal et particulier).

Déclinaison locale de la stratégie et mise en place d'outils pour les opérations locales

Doter les décideurs d'outils performants de décision pour les choix de la gestion énergétique de leur territoire :

- Elaborer des outils indépendants pour permettre aux collectivités locales et autres acteurs de faire les choix énergétiques les plus pertinents par rapport aux conditions de leur zone géographique (développement des EnR mais aussi inclusion de tout type d'énergie, dont les réseaux de chaud et de froid ou encore les travaux de rénovation des bâtiments par exemple). Par exemple un outil simulateur géré par un organisme tel que l'ADEME, et qui fait les calculs à partir des données locales (ensoleillement, pluviométrie, topographie, densité d'habitation, géothermie, faune et flore locales...).
- Inclure dans ces outils un module permettant le suivi de l'avancement des travaux dans un premier temps, puis de suivre au fur et à mesure des années d'opération la performance et la pertinence de la solution choisie.
- Réunir les REX des territoires et autres décideurs sur les solutions énergétiques qu'ils ont choisies (performance, procédures administratives, difficultés rencontrées et solutions trouvées pour y remédier...) et les rendre accessibles à tous. Ainsi les décideurs mais aussi les fournisseurs de solution peuvent bénéficier des ces apports pour gagner en efficacité. Le but commun doit être de permettre à la France d'atteindre voire dépasser ses objectifs environnementaux de la bonne manière.

S'inspirer des bonnes pratiques des pays voisins, notamment les pays scandinaves :

- Mettre en place une taxe carbone très lourde, comme cela a été fait en Suède avec une taxe entre 80 et 110 euros la tonne selon les utilisateurs.
- Promouvoir les initiatives locales et les microprojets avec la mise en place d'un cadre législatif plus souple (soutien étatique et simplifications administratives).
- Promouvoir les emplois "verts" grâce à des aides pour "verdir" l'activité des PME et le développement de technologies pour le climat, des incitations fiscales et des taxes pour les véhicules qui carburent aux énergies fossiles. Cela se fait déjà en Norvège où les conducteurs de véhicules identifiés comme "polluants" doivent payer 8€ par jour pour avoir l'autorisation de rouler dans la ville d'Oslo.
- Miser sur un dispositif de formation professionnelle robuste pour pouvoir disposer d'une main d'œuvre plus flexible.
- S'inspirer du modèle d'école suédois "udeskole", avec un moyen de pédagogie différent et tourné vers la nature. Grâce à ce nouveau concept les enfants apprennent à respecter la nature.

Atelier 5 - Maîtrise de la demande et impact sociaux

1/ Eléments de contexte :

L'objectif de cet atelier était de débattre sur les enjeux sociaux de la maîtrise de l'énergie. Les discussions de cet atelier ont rapidement porté autour de la **fiscalité carbone** et de la question de la **sensibilisation citoyenne**.

2/ Propositions :

Plan d'action et cadre d'un revenu carbone universel.

Le principe de revenu carbone universel est une taxe appliquée sur l'ensemble des importations d'hydrocarbures à l'échelle d'un périmètre (régional, national, continental). Prélevée par les autorités, cette taxe serait reversée uniformément à l'ensemble des citoyens du périmètre. Plusieurs formes de rétribution sont envisageables : revenu universel, réduction d'impôt, etc.

L'introduction progressive d'un tel mécanisme générerait une inflation de tous les produits en lien avec les hydrocarbures. Une majorité des produits énergétiques actuels serait touchée, incitant ainsi le développement d'usages optimisés et sobres énergétiquement. L'inflation générale associée serait en partie compensée par le revenu universel, mais la dynamique générale devrait être la décroissance.

Sensibilisation pour l'initiation d'une dynamique collective

La question que nous nous sommes posée : comment inciter les citoyens à optimiser leurs consommations énergétiques (directes et indirectes).

Un enjeu majeur est de mettre en place une communication claire et simple sur l'impact de notre consommation et les besoins énergétiques associés.

Les pistes de réflexion :

- Rappporter l'impact des consommations quotidiennes et communes au plus grand nombre à une échelle de mesure simple et compréhensible de tous afin de responsabiliser les citoyens au quotidien : ascenseur, transport...
- Mener des campagnes de sensibilisation types pour lutter contre la surconsommation incitant la sobriété, les économies d'énergie, le recyclage et la réutilisation.

Autres

Nous ne nous sommes pas penchés directement sur les questions des documents de la PPE lors des ateliers. Mais nous avons partagé tous les documents aux participants. Tout le monde pouvait donc avoir connaissance du périmètre du débat, et cela a impacté la manière dont les échanges se sont déroulés et les idées que nous avons émises.

4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'événement

Pensez-vous que les participants sortent de l'événement avec une vision plus claire des enjeux centraux de la PPE ? Sur quels points ? Vos commentaires :

A priori, l'organisation en forum ouvert a permis à des personnes de différents horizons d'échanger et de manipuler les principes et questions clefs que porte le débat public de la PPE. Au-delà du compte-rendu qui ressort de ces échanges, l'événement a servi à sensibiliser les participants sur l'importance de trouver un équilibre entre deux solutions qui peuvent paraître opposées, comme les notions de production centralisée ou décentralisée qui ont fait le thème de notre événement.

Pensez-vous que des arguments échangés ont permis de faire évoluer les participants ? Sur quels points ? Vos commentaires :

Etant donné que la plupart des participants travaillent dans le secteur énergétique, leurs positions n'ont pas énormément évolués. Cependant, ils ont pu échanger sur un point de vue qu'ils pouvaient ne pas partager aux premiers abords et en ont, nous l'espérons, appris plus sur ce dernier. On peut ainsi dire en quelque sorte que ce sont leur maîtrise des enjeux énergétiques plus globalement qu'ils ont développée (découverte de nouveaux acteurs, d'initiatives locales ou nationales déjà existantes méconnues...).

D'après vous quels sont les différents messages envoyés par les participants au gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la PPE ? Lister et détailler ces points.

- 1) La sensibilisation des acteurs et des populations est primordiale ! C'est le message clef de l'événement. Bien que ce sujet ne soit pas central sur tous les ateliers organisés, il est ressorti dans les 5 ateliers.
- 2) L'accès au savoir et la vulgarisation des connaissances du secteur énergétique va avec le premier point, car ces dimensions ne sont pas assez développées aujourd'hui.
- 3) L'égalité d'accès à l'électricité est un enjeu incontournable du secteur. Cependant, les moyens de production décentralisés en développement aujourd'hui s'appuient sur des ressources présentes inégalement dans les territoires. Il est donc nécessaire de mettre en place des mécanismes pour lisser ces différences, sans freiner le développement de nouveaux projets.
- 4) Opérer des choix énergétiques qui tiennent compte de l'impact réel des technologies (bilan carbone, analyse du cycle de vie du produit, analyse de l'impact sur la biodiversité...) et de leur pertinence comparée aux technologies alternatives disponibles pour chaque décideur local.

NB : On peut se demander si un facteur majeur de progrès ne pourrait pas être, sur le modèle de cette soirée débat, une action didactique globale et impartiale à l'intention d'un large public qui le préparerait à comprendre et intégrer des choix tels que ceux que nous avons imaginés.

5/ Espace complémentaire d'expression

Notre groupe était constitué de professionnels du secteur de l'énergie. Leur métier leur a permis intégrer à leur niveau les avantages et les inconvénients des différentes solutions et propositions envisagées, depuis le nucléaire décarboné avec ses risques jusqu'aux nuisances des ENR, en passant par la nécessité de prendre en compte une résilience globale face à tout type de crise.

La réussite de l'événement tient alors en grande partie à la diversité des participants, tant dans leurs opinions professionnelles que citoyennes. Il aurait été d'autant plus intéressant d'inviter un panel de participants encore plus divers pour avoir un débat plus riche en idées et en échanges. Les particularités, aspirations et idées de chaque participant nous ont permis de traiter un large éventail de solutions et de les hiérarchiser rapidement pour ne travailler que sur celles qui nous ont paru pertinentes et nécessaire d'aborder dès aujourd'hui.